



## Unité de Formation par Apprentissage Lycée Dinah Derycke VILLENEUVE D'ASCQ

### Le métier

Le titulaire de ce diplôme intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Il est chargé de la réalisation de la mise en service et de la maintenance des installations électriques et des réseaux, de l'organisation et de la planification des chantiers

Il peut travailler pour une entreprise artisanale, une entreprise moyenne ou une grande entreprise, en atelier ou sur chantier, dans les secteurs :

- de l'industrie : maintenance, automatisme, régulation...
- de l'habitat : domotique, voix données images
- des équipements publics : éclairage public...

Habitat / tertiaire : il intervient majoritairement sur les installations électriques des maisons et bureaux (matériel d'éclairage, de chauffage, matériels utilisant des courants faibles pour les réseaux informatiques et de télécommunications).

Industriel : il intervient majoritairement sur les installations électriques de haute tension et basse tension (transformateurs, machines-outils, moteurs électriques...).

### La formation

#### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### UFA du Lycée Dinah Derycke

365 rue Jules Guesde

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Contactez le Directeur Délégué FTP

Tél. : 03.20.19.66.62

Mail : ufa.derycke@ac-lille.fr

### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

### Le rythme de l'alternance

**3 semaines en centre de formation,  
3 semaines en entreprise**

### Les débouchés à l'issue de la formation

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Une spécialisation est possible en MC.

#### Les métiers :

- Electricien installateur
- Technicien de maintenance industrielle

#### Poursuites d'études possibles :

- MC Technicien en énergies renouvelables
- MC Technicien en réseaux électriques
- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des Equipements Industriels
- BTS Conception et Réalisation des Systèmes automatiques
- DUT en université

